



FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

FORMATION LINGUISTIQUE NIVEAU A2

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 2656 candidats et pour le deuxième semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : donnée non connue
- Taux d'abandon : 2,10 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Les publics bénéficiaires sont signataires d'un CIR ou d'un CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration) et doivent attester le niveau A1 soit :

- Par les résultats obtenus au positionnement en plateforme d'accueil (PFA) ;
- Par la production de l'attestation nominative de présence délivrée en fin de formation linguistique A1 le cas échéant ;
- Par la production d'un diplôme ou de tout autre test ou attestation linguistique produit par un organisme certificateur reconnu au niveau national ou international ;
- Par la production de tout autre test réalisé par le Titulaire.

L'accès aux parcours facultatif A2 fait l'objet d'une programmation annuelle limitant le nombre de places. Les demandes d'entrée en formation sont validées par la direction territoriale compétente au regard des critères et prérequis linguistiques cités supra et d'une réelle motivation.

Chaque signataire ne peut disposer que d'un seul parcours par niveau.

OBJECTIFS

Le dispositif vise à créer de la cohérence entre les enjeux des apprentissages et les contextes d'utilisation de la langue orale et écrite et à répondre aux besoins de formation en langue française d'adultes étrangers dont le français n'est pas la langue maternelle. L'objectif général des parcours est l'acquisition de l'autonomie dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. De ce fait, l'ingénierie de la formation est conçue et mise en œuvre pour permettre aux apprenants d'acquérir des méthodes et de connaître les outils susceptibles de les rendre autonomes. Il s'agit d'acquérir : – une langue d'usage pratique, dont l'apprentissage se fonde sur des références quotidiennes, ancrée dans une réalité de fait complexe, destinée à devenir la langue courante des apprenants. Cette dernière n'est pas enseignée comme une langue étrangère, mais est progressivement intériorisée permettant son réemploi dans des situations diversifiées. – son enseignement fait écho à l'environnement linguistique présent dans lequel baigne l'apprenant (au travail, dans la rue, dans les administrations, dans les commerces et les services) et doit permettre de comprendre, de produire et de se mouvoir dans les différents espaces de la société et d'y trouver toute sa place ; y compris les espaces numériques.

CONTENU DE LA FORMATION

Trois volets, relatifs au français de la vie pratique, de la vie publique et de la vie professionnelle, sont prévus.

DURÉE

Parcours de 100 heures

METHODES MOBILISÉES

Nos formations mettent l'accent sur l'interactivité,

l'utilisation des nouvelles technologies et des visites sur le terrain.

Les signataires du CIR doivent pouvoir s'appuyer sur les apports de la formation linguistique pour structurer leur accès à l'emploi.

Les thématiques participant de la vie publique, pratique et professionnelle doivent viser des finalités communicatives et la pratique de la langue doit inclure par le vocabulaire, la syntaxe et leurs usages, la compréhension des valeurs et des principes qui fondent la vie en société dans notre pays. La démarche pédagogique doit s'appuyer exclusivement sur des documents authentiques issus de l'environnement des apprenants (publicité, série TV, espaces numériques, plaquettes d'information, formulaires administratifs, articles de presse...).

MODALITÉ D'EVALUATION

ALAJI s'engage à communiquer aux apprenants les modalités d'accès aux certifications reconnues pour le niveau A2 afin qu'ils puissent s'y inscrire s'ils le souhaitent (en externe)

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les publics bénéficiaires sont signataires d'un CIR ou d'un CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration) et doivent attester le niveau A1 soit :

- Par les résultats obtenus au positionnement en plateforme d'accueil (PFA) ;
- Par la production de l'attestation nominative de présence délivrée en fin de formation linguistique A1 le cas échéant ;
- Par la production d'un diplôme ou de tout autre test ou attestation linguistique produit par un organisme certificateur reconnu au niveau national ou international ;
- Par la production de tout autre test réalisé par le Titulaire.

Délai d'intégration d'1 mois

CONTACTS ALAJI :

Lorraine :

*57 : Cindy HEYDACKER : 07.85.45.52.72

*54/55/88 : Sophie MIETKIEWICZ : 03.83.58.18.28

Alsace : Yannick MOISY : 06.87.90.76.79

Champagne-Ardenne : Marie-Astrid DE OLIVEIRA : 06.02.11.56.63

SITES DE FORMATION :

- Lorraine : Nancy, Vandoeuvre, Bar le Duc, Epinal, Saint-Dié des Vosges, Forbach, Metz, Thionville et Fameck
- Alsace : Colmar, Mulhouse, Sélestat, Saverne, Strasbourg et Haguenau
- Champagne-Ardenne : Charleville-Mézières, Reims, Vitry le français, Chalons en Champagne, et Saint Dizier

FLUX EN FONCTION DES DEMANDES

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Formation uniquement accessible aux non francophones hors Europe et prise en charge par l'OFII

DERNIÈRE MISE À JOUR

30/01/2024

